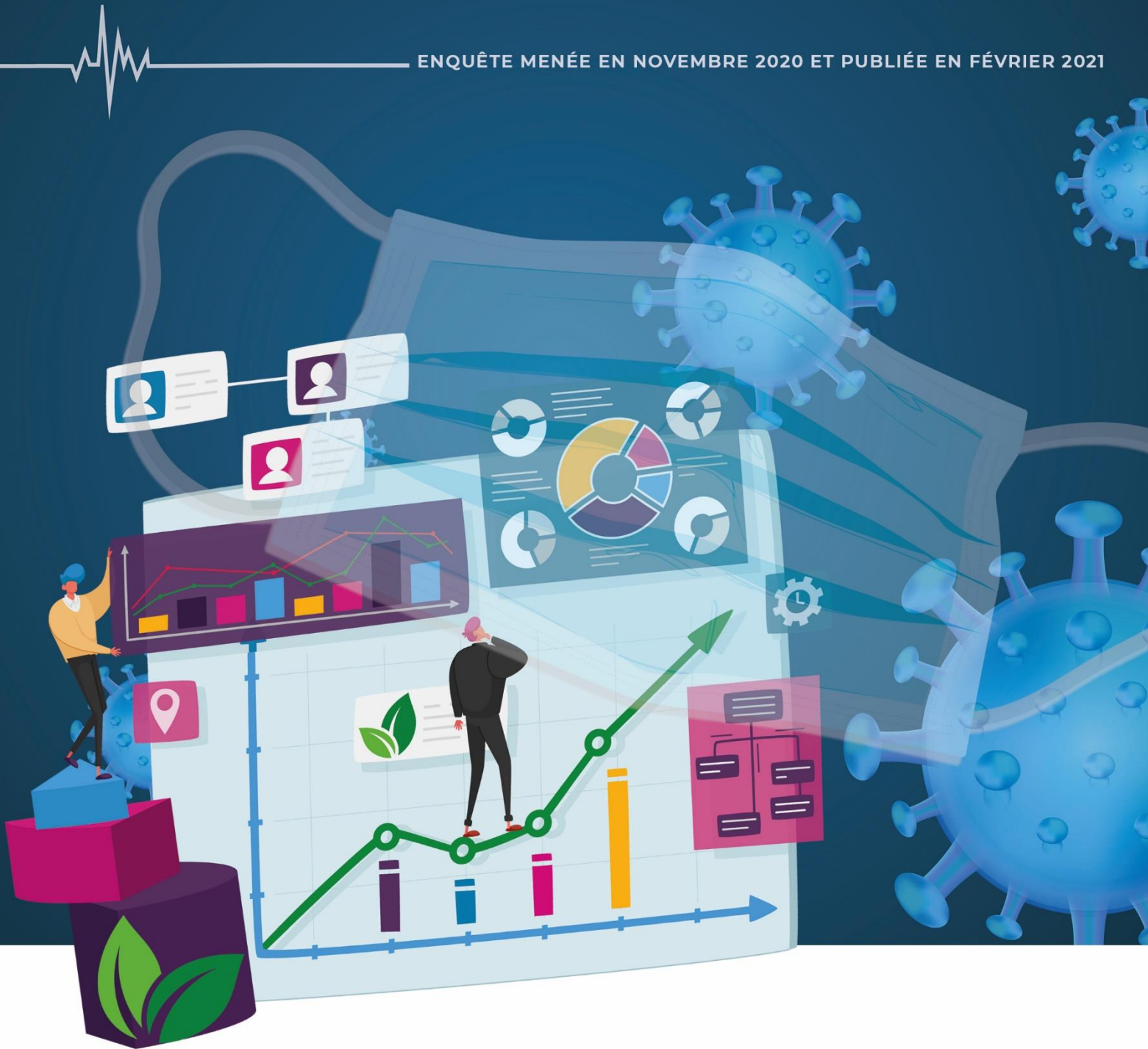




ENQUÊTE SUR L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE

sur le secteur
de l'éducation à l'environnement
et au développement durable

ENQUÊTE MENÉE EN NOVEMBRE 2020 ET PUBLIÉE EN FÉVRIER 2021



OREEDD
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

OBSERVATOIRE RÉGIONAL
de l'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT
et du DÉVELOPPEMENT DURABLE

ANIMATION



PILOTAGE



L'Observatoire Régional de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable de Provence-Alpes-Côte d'Azur [OREEDD] a diffusé une enquête à destination des acteurs de l'EEDD à 145 contacts, entre le 12 novembre et le 23 décembre 2020. Cette enquête vise à :

- Evaluer l'impact de la crise sanitaire de la Covid-19 sur le secteur de l'EEDD, principalement le secteur associatif qui est particulièrement touché par les restrictions sanitaires et les vagues de confinement successives,
- Faire remonter d'une part aux financeurs publics copilote de l'observatoire EEDD (DREAL, Agence de l'eau RMC, Région SUD), d'autre part aux structures identifiées comme têtes de réseau EEDD, les difficultés rencontrées, les actions mises en œuvre et les nouveaux besoins identifiés, exprimés par les acteurs pour le maintien de leur activité au cours de cette période.

Les destinataires ciblés par cette enquête sont des responsables de structures EEDD, majoritairement associatives ayant leur siège en Provence-Alpes-Côte d'Azur et pour la plupart déjà contributrices de l'OREEDD.

Cette publication fait l'analyse des résultats de l'enquête selon les axes suivants :

Profil des structures enquêtées

Analyse des réponses :

1. L'impact de la crise depuis le début de l'épidémie

- a. L'impact sur l'activité des structures
- b. L'impact sur l'emploi
- c. L'impact économique

2. Les perspectives pour 2021

Le profil des structures ayant répondu

L'enquête a recueilli **45 réponses** de structures différentes soit un **taux de réponse de 31%**.

Les types de structures ayant répondu sont les suivants :

- **38 associations** avec des profils très différents :
 - Des effectifs de 0 à 65 salariés avant le début de l'épidémie et quelques stagiaires ou services civiques ;
 - une activité EEDD plus ou moins importante :
 - pour 5 d'entre elles, l'EEDD représente moins de 50 % de son activité
 - pour 33 d'entre elles, l'EEDD représente plus de 50% de son activité
 - pour 16 d'entre elles, l'EEDD représente 100 % de leur activité
- **7 collectivités, syndicats mixtes ou EPCI** dont 2 Parcs naturels régionaux, 3 communes et 2 intercommunalités.

L'analyse des réponses

1. L'impact de la crise depuis le début de l'épidémie

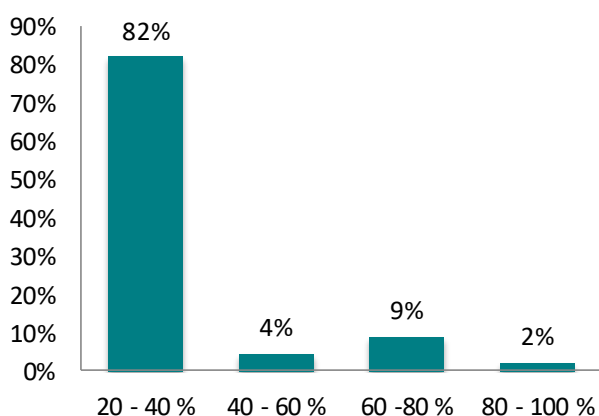
a. L'impact sur l'activité des structures

>98% des enquêtées estiment que leur activité a été impactée par la crise de la Covid-19.

▶ Quelle part de votre activité EEDD avez-vous pu maintenir durant la première vague ?

▶ Pour 82 % des structures, leur activité a connu une baisse de plus 60%.

▶ Pour une dizaine de structures, l'activité s'est totalement arrêtée.



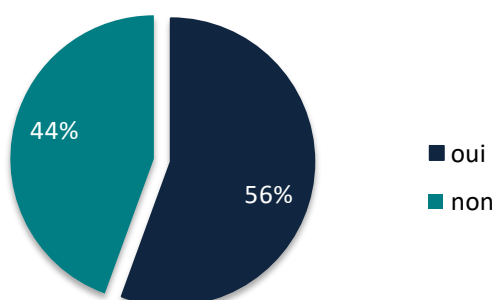
Les activités maintenues sont :

- Le travail administratif et les réunions ;
- Le développement d'outils pédagogiques et de sensibilisation, l'ingénierie de projet, la préparation d'animations ;
- Les actions de communication et la réalisation de publications

▶ Avez-vous dû faire évoluer certaines actions ?

> 98% des structures ont dû annuler ou supprimer des actions (en moyenne, 70% des actions ont dû être annulées).

> Pour 56% des structures enquêtées, les actions ont pu être remplacées par d'autres avec l'accord des commanditaires.

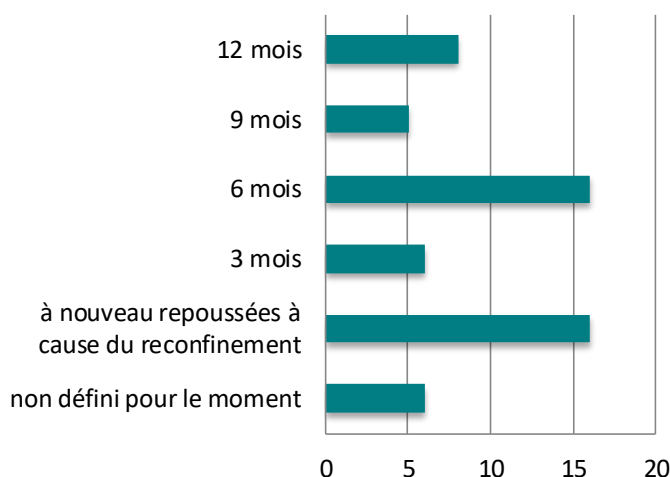


Les interventions en classes ou en plein air ont été remplacées par :

- Des formats numériques (vidéos, conférences, visios...)
- La création de supports pédagogiques
- La réalisation d'études et d'analyses.

▶ A quelles échéances les actions ont-elles été reportées ?

> 38% des actions ont pu être reportées



Les publics les plus touchés par le report des actions (en fréquence d'apparition dans les résultats) :

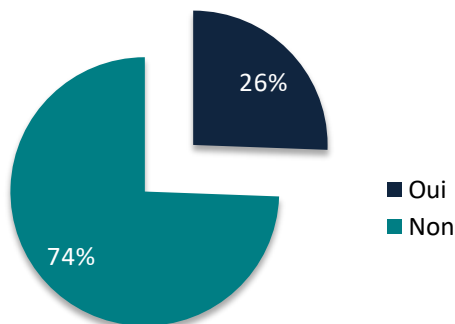
Scolaires

Grand Public

Professionnels/agents ou élus

Autres publics spécifiques

▶ Avez-vous dû réorienter l'activité de la structure ?



Vers quelles activités ?

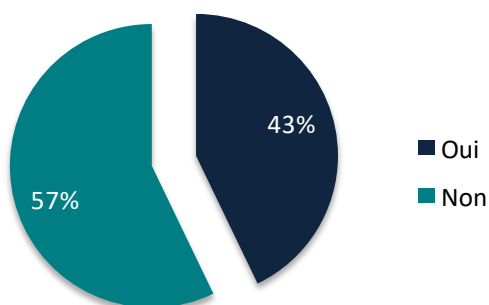
→ Etudes, analyses et développement technique pour l'environnement ;

→ Développement d'offres en direction des entreprises ;

→ Réponses à des appels à projets ;

→ Création de supports pédagogiques ;

▶ La crise sanitaire a-t-elle modifié vos relations partenariales (publiques ou privées) ?



De quelle(s) manière(s) ?

→ Réunions uniquement en distanciel avec des difficultés pour échanger ;

→ Selon les partenaires, des réponses différentes :

- Subventions et financements revus à la baisse (difficulté à s'engager sur une vision à long terme)
- Facilitation des subventions, reports des actions autorisés ;

→ Sentiment de prise en compte du travail indispensable mené par les associations

Quelles projections faites-vous de l'impact du second confinement sur vos activités ?

→ Contexte moins impactant car les activités en classes sont permises dans la plupart des territoires. Néanmoins il y a un effet cumulatif non négligeable suite à ces deux vagues successives. A noter également une forte différence entre département. Les Bouches du Rhône ont été plus touchées par les interdictions dans le cadre scolaire.

→ Prévission d'une baisse des recettes mais une meilleure préparation et adaptation au contexte (déploiement d'outils, organisation interne...)

→ Incertitude et manque de visibilité pour la suite auxquels s'ajoutent les directives gouvernementales qui changent souvent.

→ Crainte que la crise économique entraîne une réorientation des financements publics au détriment de l'EEDD qui pourrait devenir moins prioritaire.

Eléments d'analyses complémentaires sur l'impact de la crise sur l'activité :

→ 1^{er} confinement : l'impact a été majeur car il est arrivé au printemps, période d'activité la plus forte pour la majorité des structures.

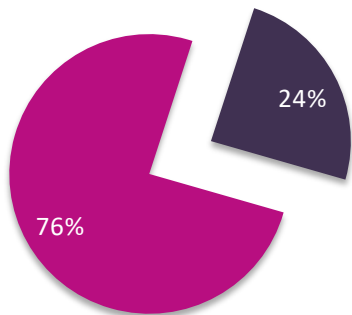
→ Certaines collectivités n'ont toujours pas relancé les marchés en cours concernant les actions pédagogiques car ils attendent la fin de la crise sanitaire.

→ Beaucoup de temps passé pour faire face à la crise, s'adapter, s'organiser, s'outiller.

→ Pour les activités avec les scolaires, aux difficultés liées à la crise s'ajoutent le plan Vigipirate qui interdit les sorties scolaires dans de nombreux territoires ainsi que les dégâts liés à la tempête Alex. A noter que les autorisations de sorties dépendent de l'accord des inspecteurs académiques.

b. L'impact sur l'emploi

▶ Le télétravail a-t-il pu être mis en place ?



Sa mise en place a-t-elle été facile ?

- oui → Oui pour 65% des structures
- non → Non pour 35% des structures

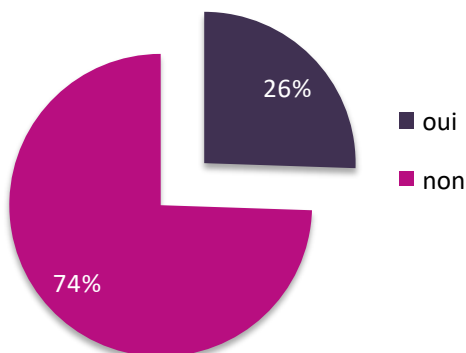
▶ Le recours au chômage partiel

> 51% des structures ont eu recours au chômage partiel, pour 50 à 100% des effectifs, sur toute la durée du premier confinement.

> 85% des structures concernées estiment que sa mise en place n'a pas été compliquée.

▶ Les renouvellements de contrats, embauches et licenciements.

Avez-vous dû renoncer à renouveler certains contrats ?



> Il n'y a eu aucun licenciement pour le moment mais des structures ont vu certains salariés modifier leur temps de travail à la baisse ou pour certains démissionner (à la marge).

> Les embauches et les stages ont été repoussés. Une recrudescence de l'activité cet automne avait conduit certains à embaucher ou à envisager d'embaucher.

> L'encadrement des stagiaires et des services civiques est devenu compliqué

L'adaptation aux conditions de travail

- > 91% des structures estiment avoir pu s'adapter aux conditions travail exceptionnelles induites par la crise
- > Seules 50% des structures estiment avoir aujourd'hui retrouvé leurs conditions de travail habituelles

Quelles projections faites-vous de l'impact de cette seconde vague sur l'emploi et les modes de travail ?

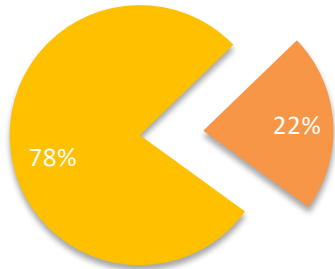
- > L'impact sur l'emploi est maîtrisé pour certaines structures mais les projections ne sont pas positives pour d'autres : **risques de non renouvellement de contrat, de licenciement et d'arrêt de l'activité EEDD.**
- > Certaines structures envisagent des réorganisations structurelles et une adaptation des fiches de postes vers plus de prestations techniques.
- > **Impact humain déjà visible dû à l'incertitude de la période, au travail perturbé, au port du masque et à l'isolement lié au télétravail.**

Éléments d'analyses complémentaires sur l'impact de la crise sur l'emploi :

- > Les mesures de chômage partiel et d'exonérations de charges ont permis de limiter l'impact de la crise.
- > L'impact de la crise sur l'activité et sur l'emploi en 2021 dépend beaucoup des subventions publiques.

c. L'impact économique

Avez-vous eu des pertes de recettes ?



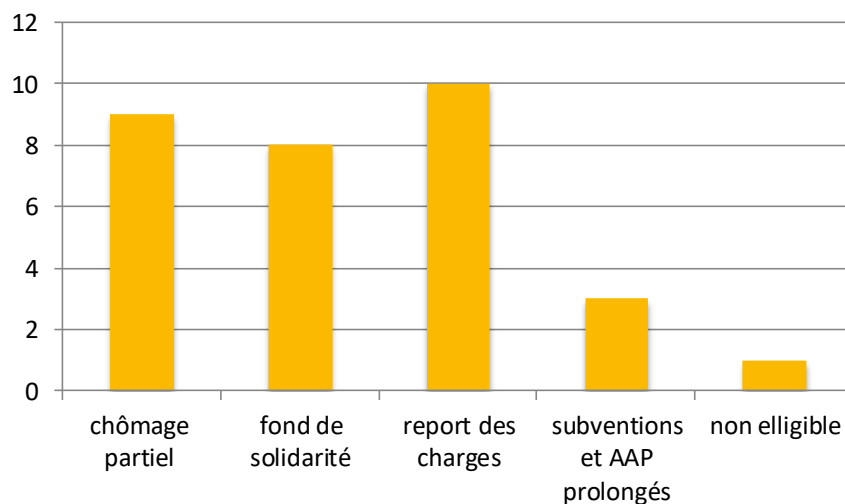
Estimation de la baisse de recette depuis le 1^{er} confinement :

> Un grand écart dans les réponses :

- oui
 - 14 structures connaissent une baisse des recettes entre 10 et 25%
 - 10 structures entre 26 et 50%
 - 7 structures entre 51 et 100%
- non

Quels leviers de financement proposés par le gouvernement ou les collectivités avez-vous activé ?

>75 % des structures ont sollicité des aides financières



Par quel biais avez-vous eu ces informations ?

- Via les réseaux EEDD
- Via les médias
- Via des recherches personnelles
- Autre biais



Quelles projections faites-vous de l'impact économique du second confinement pour votre structure ?

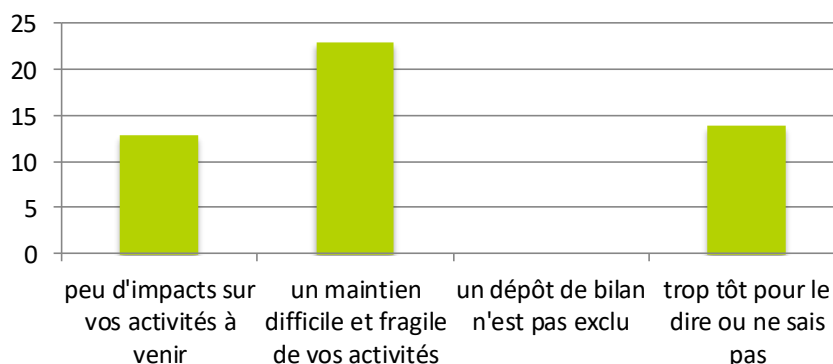
- > **Baisses budgétaires et difficultés de trésorerie à prévoir et pour certaines structures un risque important de dépôt de bilan.**
- > Incertitudes sur l'avenir qui dépend de la stabilisation ou de la dégradation de la situation. La grande incertitude vient des décisions des collectivités et établissements publics dans l'affectation des subventions publiques.

Eléments d'analyses complémentaires sur l'impact économique de la crise :

- > En majorité, les collectivités enquêtées cherchent à soutenir les acteurs locaux de l'EEDD et maintenir un lien de proximité
- > A la crise sanitaire s'est rajouté le report des élections municipales pour les communes qui ont dû organiser un deuxième tour. L'impact de ce report du deuxième tour a impacté l'installation des nouvelles gouvernances dans les EPCI. Cela a contraint les collectivités et gestionnaires à des retards dans l'attribution des marchés publics, dont certains ne sont toujours pas ouverts à ce jour.
- > Difficultés à capter du mécénat car les entreprises rencontrent elles aussi des difficultés financières.

2. Les perspectives pour 2021

▶ Quelles projections faites-vous pour votre structure dans l'année à venir ?



▶ Le report du Congrès mondial de la nature de l'UICN

→ 50 % des structures avaient l'intention de participer aux congrès UICN initialement prévu en juin 2020. Seulement 26% d'entre elles devaient percevoir un financement issu de l'appel à projet de l'Office Français de la Biodiversité.

→ Le report annoncé a eu pour impacts négatifs de :

- faire perdre beaucoup de temps aux structures (ingénierie, réunions) ;
- Induire des manques à gagner et une baisse budgétaire pour 2020 ;
- faire perdre les investissements (parfois très importants) réalisés pour préparer le Congrès. Le report annoncé peut également induire des coûts supplémentaires si leur participation est maintenue. Toutes ne seront pas capables d'apporter des financements supplémentaires (coûts sanitaires, adaptation des actions et/ou outils proposés, temps disponible des personnes...).
- faire perdre une occasion de valoriser les structures grâce à l'impact médiatique du Congrès

▶ Si le contexte d'urgence sanitaire est amené à être prolongé, quelles perspectives envisagez-vous pour votre structure ?

→ Les prévisions sont inquiétantes pour les structures :

- Chômage prolongé ;
- Risque de licenciements ;
- Risque de dépôts de bilan dans les 2 ans ;
- Arrêt de l'activité EEDD

→ **Les perspectives envisagées :**

- Réorientation de l'activité, réflexions stratégiques et restructuration organisationnelle ;
- Solidarité et soutien aux structures les plus touchées ;
- Inventer et se renouveler avec le travail à distance



Quels besoins ou préoccupations pour la suite et la reprise de vos activités à faire remonter aux réseaux d'EEDD ?

→ Une organisation structurée pour défendre le secteur et les actions avec notamment le besoin de construire un plaidoyer pour la reprise des sorties à l'extérieur et des activités avec les scolaires.

→ Décrypter les arrêtés préfectoraux, informer des annonces gouvernementales et les modalités du cadre d'intervention

→ Besoins de mutualiser les supports, ressources, outils numériques permettant de travailler en distanciel et de maintenir une dynamique associative ainsi qu'une mobilisation du grand public et des bénévoles.

→ Fournir des informations et des veilles sur les appels à projets ou à manifestations d'intérêt, les aides, les subventions, etc.



Quels besoins ou préoccupations pour la suite et la reprise de vos activités à faire remonter aux institutions publiques et collectivités ? (Etat, Région, Départements, intercommunalités)

→ Un besoin de souplesse, de compréhension et de soutien financier des collectivités face à la crise :

- Accorder des reports pour certaines actions ;

- Maintenir le paiement des prestataires quand l'annulation des interventions est dû à la crise ;
- Privilégier le modèle des subventions aux structures plutôt que le paiement de prestations ;
- Privilégier les partenariats avec les structures locales dans les marchés publics

→ Financer les moyens de s'adapter : acquisition et utilisation de nouveaux outils numériques

→ Nécessité de formaliser des dispositifs de partenariat avec l'Education Nationale

→ Soutien financier pour faciliter le développement de structures naissantes dans ce contexte de crise sanitaire

Éléments complémentaires :

Quelques témoignages :

« Il est indispensable d'envisager des mesures exceptionnelles pour les associations de l'EEDD, il en va de leur survie : maintien des financements publics dans cette année de crise sanitaire, subventions à l'investissement pour adapter nos conditions de travail au contexte sanitaire, fonds de soutien au secteur associatif, mutualisation des moyens, accompagnement administratif, veille aux dispositifs d'aide... »

« Notre travail est éminemment d'intérêt général et a besoin d'être facilité. C'était déjà très compliqué avant la pandémie, il est certain qu'il faut repenser le système aujourd'hui si nous voulons répondre aux enjeux du fameux "Monde d'Après" »

« Le mode de financement par appels à projets ou marchés publics génère des charges administratives énormes (veille, montage de dossier, reporting, déplacements à Marseille) au détriment de partenariats stables et durables. »

